

SEMINAIRE SUR LES REFORMES DES POLITIQUES AGRO-COMMERCIALES AU TCHAD

Moundou du 03 au 05 Mars 1995

Sarh du 09 au 11 Mars 1995

Parrainage: AGENCE AMERICAINE POUR LE DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL(USAID)

MINISTERE DU PLAN ET DE LA COOPERATION

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DU TOURISME

En Collaboration avec la CHAMBRE DE COMMERCE D'INDUSTRIE D'AGRICULTURE DES MINES
ET D'ARTISANAT DU TCHAD

RAPPORT DES TRAVAUX

Préparé par

MM. BAMBE DANSALA
MAHAMAT SENOSSI Chérif
DINGAMYO MBAO

Mars 1995

SIGLE

| | |
|---------|---|
| AMTT | Commercialisation agricole et transfert des technologies |
| APIA | Association pour la promotion des initiatives agro-pastorales |
| APICA | Association pour la promotion des initiatives communautaires africaines |
| ASSAILD | Association d'appui aux initiatives locales de développement |
| ATPRP | Projet de réformes de politiques agro-commerciales |
| BRA | Bureau de recherche-action |
| CCIAMA | Chambre de commerce, d'industrie, d'agriculture, des mines et d'artisanat |
| OFT | Organisation des femmes Tekor |
| ONDR | Office National de Développement Rural |
| UDEAC | Union douanière des Etats de l'Afrique Centrale |
| USAID | Agence Américaine pour le développement International |
| VITA | Volontaires Internationaux pour l'assistance Technique |

RAPPORT DU SEMINAIRE SUR LES REFORMES DES POLITIQUES AGRO-
COMMERCIALES AU TCHAD: MOUNDOU DU 03 AU 05 MARS 1995
SARH DU 09 AU 11 MARS 1995

Table des Matières

I. INTRODUCTION

- . Bien-fondé du séminaire
- . les raisons du choix des localités
- . contexte de l'organisation du séminaire

II. PREPARATION

- . Identification des participants
- . distribution des documents
- . organisation matérielle

III. DEROULEMENT

- . *logique des thèmes présentés*
 - le marché libéral
 - la commercialisation des produits agricoles
 - le rôle de la CCIAMA
 - la réglementation
- . *méthodologie de la conduite du séminaire*
 - exposé par les animateurs
 - débats
 - travaux de groupes
 - recommandations

IV. ANALYSE DES RESULTATS DU SEMINAIRE

- . Ce qu'en pensent les séminaristes selon leurs recommandations et leurs évaluations
- . Quelle suite donner?

ANNEXES

ANNEXES

A. ouverture du séminaire à Moundou et à Sarh

- A.1 Discours d'ouverture du séminaire par l'USAID
- A.2 Discours d'ouverture du séminaire par MM les Préfets

B. introduction à l'évaluation du séminaire

C. séminaire de Moundou

- C.1 Motion de remerciement par les participants
- C.2 Recommandations
- C.3 Discours de clôture par M. le Préfet
- C.4 Evaluation du séminaire par les participants
- C.5 Liste des participants

D. séminaire de Sarh

- D.1 Recommandations
- D.2 Discours de clôture par M. le Préfet
- D.3 Evaluation du séminaire par les participants
- D.4 Liste des participants

E. liste des documents distribués

F. programme du séminaire

G. copie de certificat de participation

H. formulaire du questionnaire d'évaluation

I. INTRODUCTION

La particularité du Tchad du point de vue agro- économique mondial est que le pays est un petit producteur, un petit fournisseur de produits agricoles sur le marché international; cette taille l'expose forcément à prendre et à subir les prix. L'enclavement interne et externe aggrave sa position lilliputienne agro-économique et l'oblige à rechercher des avantages comparatifs au niveau sous-régional et international.

Par le financement du projet des réformes de politiques agro-commerciales(ATPRP) et du projet de commercialisation des produits agricoles et de transfert de technologies(AMTT), l'USAID a contribué de manière décisive à créer un cadre de réflexion et de recherche des opportunités économiques pour créer le dynamisme d'une insertion méthodique et sérieuse dans l'économie mondiale tout en assurant la sécurité alimentaire au Tchad. Tandis que des études ciblées ont mis en lumière les contraintes économiques, technologiques, règlementaires et physiques à la pratique d'une production et d'une commercialisation agricoles performantes, le processus de la réforme fiscal-douanière de l'UDEAC a constitué le premier théâtre où le Tchad devait, avec le concours entre autres, de l'USAID, manoeuvrer stratégiquement pour négocier des conditions tendant à favoriser l'émergence d'une économie agricole plus diversifiée quantitativement et qualitativement.

La libéralisation des marchés des produits agricoles s'est progressivement instituée comme un objectif national devant mobiliser le soutien ferme des acteurs du secteur public et du secteur privé qui reconnaissent la nécessité d'un dialogue constant pour un consensus entre partenaires dans une mutualité des intérêts.

Il s'est ainsi instauré une série de rencontres, en séminaires, en colloques et tables rondes au niveau de la capitale du Tchad, N'djaména, pour une information et une sensibilisation d'un public large.

Le développement étant une oeuvre collective et coopérative dans un esprit de "aide toi et le ciel t'aidera", il s'impose une autre sensibilisation de ceux qui subissent et vivent âprement les conséquences des réformes politiques, à savoir ceux du monde rural.

Le séminaire, dont le présent rapport essaie de mettre en exergue les grands moments et selon un de ses participants, "a une suite très importante dans le cas où toutes les couches sociales sont touchées, informées et conscientisées. Il a une suite qui développe la conscience et éveille les esprits créatifs des Tchadiens pour leur avenir social".

Voilà succinctement énoncé depuis le milieu rural la portée et les objectifs du séminaire.

Le séminaire a eu lieu pour la première fois à Bongor du 27 au 28 octobre 1994, Moundou et Sarh en tant que grands centres économiques l'ont à leur tour accueilli respectivement du 03 au 05 mars et du 09 au 11 mars 1995. Le présent rapport ne concerne donc que les travaux de ces deux dernières localités.

II. PREPARATION

Le souci de faire atteindre au séminaire ses objectifs, nous a conduit à une préparation en deux étapes: la première s'est déroulée à Ndjamena, et a consisté en l'étude et la constitution de la documentation qui devait servir de support au déroulement du séminaire. Au cours de la préparation, l'équipe d'animation est allée au moins une fois vers l'ensemble des directions techniques concernées par l'objet du séminaire.

les visites avaient pour objet:

- d'informer chaque service de la tenue du séminaire;
- de recueillir leurs avis et conseils sur les thèmes à développer;
- de compléter et affiner la documentation pour le séminaire;
- de vérifier l'actualité de la réglementation;
- de constater le niveau d'application et les difficultés rencontrées;
- de communiquer avec une certaine assurance les informations recueillies aux participants;

les principaux services visités ou consultés sont:

- Direction générale des Finances et de l'Informatique;
- Direction générale du Plan et de la Coopération
- Direction générale de l'Agriculture et de l'Environnement;
- Direction générale de l'Economie et du Tourisme;
- Direction générale de l'Elevage;
- Direction des Eaux et Forêts;
- Direction du Fonds d'Intervention Rurale;
- Direction des Impôts;
- Direction de l'Intérieur et de la Sécurité;
- Direction Nationale de l'ONDR.

La deuxième étape s'est déroulée in situ à Moundou et à Sarh. Elle s'est réalisée en deux temps: l'identification des participants et la ventilation des documents.

L'équipe s'est présentée dès son arrivée aux Préfets des localités bien qu'un message du Ministre de l'Intérieur et de la sécurité leur annonce notre arrivée.

Etant donné les objectifs du séminaire, à savoir, informer les services de l'Administration Publique ainsi que les opérateurs

économiques de ce qui les concerne des nouvelles réformes, le public des participants est donc composé des représentants des secteurs public et privé.

Afin d'avoir un séminaire efficace et profitable à tous, les organisateurs ont fixé le nombre de participants à 35 par ville et composés de manière équitable entre opérateurs privés et représentants des services publics; la désignation des représentants de service public n'a pas posé de problèmes grâce aux contacts préliminaires de N'djamena et à l'expérience du séminaire test de Bongor en octobre 1994.

Par contre, désigner les participants du secteur privé a contraint l'équipe à une démarche très minutieuse et laborieuse. Les conditions de sélection sont les suivantes:

- être exportateurs des produits agricoles, et
- savoir parler français en raison des volumes de documents du séminaire (plus de mille pages). Se conformant à ces conditions, l'équipe s'est rapprochée de certaines institutions de la place pour la désignation des candidats.

A Moundou, ont contribué la circonscription des douanes, la sous délégation de la chambre de commerce, l'ONG VITA. Par recoupe successive une liste définitive à été élaborée en accord avec le préfet.

A Sarh, le choix des participants privés a été plus compliqué à cause de l'inexistence d'une sous délégation de la chambre de commerce. Pour contourner la difficulté, outre la circonscription des douanes qui a fourni d'informations sommaires , l'équipe s'est adressée aux ONG APICA et BRA.

Il y a lieu de relever que la plupart des exportateurs qui figurent dans les registres des douanes résident hors de la circonscription. Ce qui a limité les possibilités de choix en se fondant sur les critères retenus. C'est pour cette raison qu'il a été décidé d'être plus large en associant à la discussion des participants du milieu des transitaires et de groupements des producteurs.

Après que les participants furent désignés, nous avons procédé à la remise des documents à chacun des candidats. Cette remise a été l'occasion d'imprégner chaque candidat et candidate de l'esprit des documents mêmes et des objectifs du séminaire; ce qui a été un exercice passionnant mais éprouvant étant donné le nombre des participants.

A Moundou comme à Sarh l'équipe s'est préoccupée de la participation effective des femmes. VITA à Moundou, APICA et le BRA à Sarh ont contribué énormément à faire figurer dans une proportion très honorable féminine de 22% à Moundou et de 29% à Sarh. Les femmes en majorité dominent le secteur informel dont elles en sont fières.

L'ONDR qui a assuré la présidence des travaux du séminaire à Moundou et à Sarh a joué un rôle très appréciable dans l'appui

logistique, l'accueil des séminaristes dans les locaux de la maison des jeunes de Moundou et l'appui bureautique à l'équipe. La salle de réunion de la Direction régionale des CFPA du Moyen-Chari a été gracieusement mise à disposition pour le séminaire par le responsable régional accompagné de l'appui d'une secrétaire.

A Moundou comme à Sarh, les préfets ont honoré de leur présence personnelle les cérémonies d'ouverture et de clôture ; cette dernière ayant servi également d'occasion de remise d'un certificat de participation à chaque séminariste pour confirmer le mérite des félicitations et compliments qui leur a été adressé dans les discours de clôture des travaux et les engager ainsi à poursuivre l'esprit du séminaire pour la promotion du commerce libéral des produits agricoles du Tchad.

III. DEROULEMENT

Après les préparations qui ont eu lieu à Moundou et à Sarh, le déroulement effectif du séminaire a duré trois jours dans chaque localité.

Les travaux sont axés sur l'audition de six thèmes présentés par les animateurs suivis des débats.

1. Logique des thèmes exposés.

Les thèmes exposés sont les suivants :

- Le marché libéral et ses avantages,
- Commercialisation des produits agricoles au Tchad,
- Opportunités et pratique du commerce export au Tchad,
- Rôle de la CCIAMA dans la promotion du commerce international,
- Les règlementations affectant les réformes visant la libéralisation du commerce des produits agricoles au Tchad,
- Les taxes internes et externes sur le commerce des produits agricoles.

Ces six thèmes sont regroupés en quatre principaux dont la logique est présentée ci-dessous.

1.1 Le marché libéral

Le Tchad, a depuis de longues dates, proné le libéralisme économique. Cette politique se met en oeuvre à travers le désengagement de l'Etat des entreprises publiques monopoleuses, d'une part, et la tentative d'amélioration de l'environnement économique, d'autre part.

Cette notion bien que louée par tous est souvent incomprise aussi bien de l'administration que du secteur privé. Ce qui justifie la présentation de ses contours aux séminaires de Moundou et de Sarh. Le marché libéral est essentiellement fondé sur la responsabilité et la libre concurrence. Ce qui appelle un esprit d'entreprise chez le promoteur économique ainsi que son adaptabilité à l'évolution du marché.

Si l'exercice de la profession commerciale est libre, il exige un savoir-faire et la disponibilité des produits à commercer.

1.2 La commercialisation des produits agricoles

Le Tchad étant un pays à vocation agro-pastorale, il doit

porter une attention toute particulière à la commercialisation des produits agricoles et pastoraux.

Sur le plan agricole, seul le coton a été mis en exergue. Des études plus récentes ont prouvé que d'autres produits agricoles parmi lesquels l'arachide, le sesame, l'ail, l'oignon, la gomme arabique, l'algue, le karité, le niebé...sont d'une valeur commercialisable et meme exportable non négligeable. Les produits vivriers représentent 31,2% du PIB alors que le coton ne représente que 2,7% (1993). A la même année les exportations de tous les autres produits y compris la gomme arabique ne représentent que 15,9% contre 38% pour le coton.

Les produits de l'élevage occupent la deuxième place après le coton soit 34,9% des exportations totales.

Les marchés de prédilection de ces produits demeurent la sous-région UDEAC hormis la gomme arabique et les peaux cuirs qui sont exportés en dehors de la zone ou du continent.

Il se dégage des études et des données de la CCIAMA qu'il existe d'autres marchés qu'il faut percer.

Le thème exposé a permis aux séminaristes d'apprécier les opportunités qui se présentent à eux.

Le plus important est de savoir commercer. Contrairement aux pratiques traditionnelles qui consistent à accompagner les marchandises, à fixer les prix sans tenir compte des couts réels de production et d'autres charges et à ne pas s'entourer d'un minimum de garantie pour le règlement, le séminaire a éclairé les participants sur ces questions.

Les prix fixés doivent être conformes aux incoterms (FOB ; CAF; C.F...). Au niveau du règlement, le crédoc est conseillé.

Afin de bien exercer leurs tâches les exportateurs doivent être aidés par les organismes de promotion parmi lesquels la CCIAMA.

1.3 Rôle de la CCIAMA dans le commerce international

La commercialisation hors de son territoire appelle la connaissance des marchés et la maîtrise de certaines données que le promoteur seul n'a pas toujours les moyens d'acquérir. C'est ainsi que la chambre de commerce dont la mission est, entre autres, de collecter les informations commerciales et économiques en vue de les mettre à la disposition des opérateurs économiques, d'assurer la représentation du privé et d'être consultée par l'administration, a été largement développée.

Si les objectifs de l'organisme ont été bien appréciés des séminaristes, il reste à mettre en place des organes représentatifs et compétents au niveau du siège que dans les sous délégations. Cette institution qui était méconnue des opérateurs économiques doit désormais jouer efficacement et pleinement son rôle. La CCIAMA doit devenir l'affaire et l'outil des opérateurs économiques.

1.4 La réglementation

Aucune réforme n'est possible tant qu'il n'existe pas de cadre juridique adéquat.

C'est ainsi que le séminaire s'est attelé à collecter l'ensemble des textes qui règlementent la fonction administrative, la profession commerciale, la fiscalité directe et indirecte.

Quelques textes sont élaborés afin de promouvoir la commercialisation des produits tchadiens y compris les produits agricoles.

Au niveau national, le Decret n.304/PR/93 du 08 juin 1993 supprimant les barrières anarchiques doit faciliter la circulation des biens et des personnes. Mais l'on constate une insuffisance du point de vue application de la mesure.

Sur le plan extérieur, la Loi des finances 1995 prise en conformité avec la réforme fiscal-douanière de l'UDEAC doit à priori favoriser la formation du commerce export.

Le Décret 113/ET du 14 juin 1965 en son article 3 freine la procédure d'exportation en exigeant une autorisation délivrée par le Directeur de commerce résidant à N'djaména.

Aussi faut-il réléver l'inexistence d'un décret d'application de l'Ordonnance 006/PR/84 et des textes régissant le contrôle phytosanitaire des produits agricoles à l'export.

2. Méthodologie de la conduite des séminaires

De manière générale, l'approche participative a été utilisée pour la conduite des séminaires.

Les travaux sont structurés en exposés suivis de débats conformément au programme joint en annexe. Les deux premiers jours sont consacrés aux exposés dont les durées varient de trente minutes à une heure. Après chaque exposé les débats sont ouverts. Contrairement au principe dit de questions réponses, les débats se sont révélés être de véritables échanges d'expériences et de constats. Ces échanges se sont développés en travaux de groupes le 3e jour.

Aussi bien à Moundou qu'à Sarh le troisième jour du séminaire était consacré aux travaux de groupes.

Les séminaristes sont répartis en deux commissions volontairement constituées dont l'une traite de la production et commercialisation des produits agricoles et l'autre de la réglementation.

Chaque commission a fait une analyse de la situation, dégagé des constats et proposé des recommandations sous forme d'actions à mener pour la promotion du commerce des produits agricoles. Les travaux de groupes se sont révélés être des enceintes de négociations entre les participants provenant des deux secteurs, public et privé, pour un modus vivendi et operandi mutuellement avantageux dans leurs circonscriptions respectives.

IV. ANALYSE DES RESULTATS DU SEMINAIRE

Incontestablement le séminaire a permis de mettre à la disposition des participants une somme pour ne pas dire une masse colossale de documentation pertinente très fouillée, de la plus ancienne à la plus récente touchant directement le sujet traité.

La fonction de relais entre le niveau central de la décision et le niveau périphérique ou provincial chargé de l'exécution de la décision a été accomplie non pas dans un sens unique mais dans un sens d'échanges ou de rétro-action; d'aucuns diraient que le feedback a été noué. Le processus de la participation collective à l'action de haut en bas et vice-versa a été bien enrichi.

La libéralisation du marché des produits agricoles du Tchad appuyée d'une réglementation incitative, comprise de tous pour ne dire transparente a reçu un accueil enthousiaste pour développer de manière vigoureuse l'agriculture tchadienne et contribuer énormément au passage de l'informel dominant présentement l'économie vers le formel afin de maximiser à la fois les revenus de l'Etat et des opérateurs économiques qui doivent devenir de véritables chefs d'entreprise, sinon d'entrepreneurs tout court.

La femme se présente comme un challenger engagé dans la commercialisation des produits agricoles et beaucoup d'entre elles qui se réclament fierement de l'informel prennent d'énormes risques pour convoyer elles-mêmes leurs livraisons sur les marchés de l'UDEAC (RCA, CONGO, CAMEROUN). Elles méritent donc un encouragement appuyé sur le plan réglementaire.

Le besoin de connaissance, d'informations appropriées est partout fortement ressenti au point de développer une demande pressante de la part des agents de l'administration et des opérateurs économiques des provinces qui se sentent marginalisés. Les recommandations et les évaluations des séminaristes sont chargées de cette nécessité.

Le monde rural est très conscient de son environnement de travail et économique. En se référant aux recommandations, le constat est sans complaisance. Les contraintes sont nombreuses mais les opportunités existent et doivent recevoir une attention presque maternelle pour que l'auto-promotion devienne le modus opérandi dans une économie très handicapée par l'enclavement interne et externe. L'opérateur économique du monde rural a besoin de plus de protection réglementaire pour se sentir à l'aise; son initiative se démultipliera d'autant plus fructueusement qu'il trouvera dans la localité même de sa résidence les réponses à ses problèmes de conduite des affaires.

Moundou et Sarh ont servi de cadre de concertation entre des

co-acteurs de l'économie du Tchad. Le public et le privé se sont entendus en travaux de groupes pour "négocier" librement des recommandations d'actions réalistes nourries de leurs expériences quotidiennes assorties d'indications de niveau de responsabilité pour la mise en oeuvre des actions souhaitées. Ces recommandations peuvent constituer un cadre de plan d'actions pour chacune des localités pour favoriser l'émergence effective d'un marché libéral des produits agricoles. Bien prises en compte, il pourrait s'en dégager une indication d'un minimum et d'un maximum à réaliser pour déclencher une masse critique dynamisante et synergetique au niveau des co-acteurs.

Le minimum qui se dégage présentement est une plus grande diffusion des informations pour sensibiliser tous les niveaux; toutes les couches semblent convenir afin d'encourager un consensus autour du sujet et des objectifs recherchés. La sensibilisation apparaît donc comme un impératif stratégique.

Voilà synthétiquement développé ce que pensent ou souhaitent les participants au séminaire à Moundou et Sarh dont les recommandations méritent une lecture très attentive et très intéressée afin d'apporter la réponse et la suite voulues et appropriées.

Quelle suite donner est fonction davantage du ressort et de l'intérêt d'un particulier donné ou d'une institution.

Les recommandations ou les appels d'action concernent en première instance l'Etat à travers ses divers départements. L'identification de la responsabilité d'initiative est facilitée par les auteurs/séminaristes mêmes qui l'ont signifiée pour la grande partie.

Certaines actions de type promotionnel ou de "tâche d'huile" s'adressent aux participants eux-mêmes parce que chacun s'est considéré comme un passeur de relais en son lieu de travail ou lieu d'association professionnelle.

Il est fait appel également aux partenaires en développement, ONG, Organismes, bilatéraux ou multilatéraux, selon leurs priorités d'intervention. Leur appui est le plus attendu parce que l'USAID en tant qu'organisme a permis la réalisation du séminaire dont le présent rapport lui est consacré.

Immédiatement, deux actions peuvent être entreprises pour soutenir l'esprit du séminaire, l'une concerne la documentation et l'autre l'institutionnalisation du suivi. Ainsi, 1. la reproduction additionnelle à hauteurs de 100 exemplaires chacun de 1.1 l'étude traitant de la vue d'ensemble sur les exportations des produits agricoles; 1.2 le certificat de circulation UDEAC qui est à l'état projet; 1.3 les tarifs de douanes applicables au Tchad; et 2. l'institutionnalisation du suivi du séminaire dans les provinces (Bongor, Moundou, Sarh et autres centres de même importance économique); celle-ci peut se faire par le biais de la

décentralisation de la CCIAMA ou le greffage sur des projets d'envergure régionale et de caractère économique comme le projet de planification régionale au Mayo-Kebbi et le Ouaddaï/Biltine, ou alors par la redynamisation des Comités Régionaux d'Action(CRA).

En résumé, le séminaire a été une oeuvre de rencontre des responsables provinciaux qui cherchent à se mobiliser pour apporter un mieux être dans la vie économique d'une nation, le Tchad, dans une ère qui réduit l'espace des marchés mondiaux en rapprochant les marchés nationaux dans une compétition rude et implacable exigeant un cadre libéral; le contraire qui mettrait en jeu des barricades ou des barrières non justifiées et arbitraires équivaldrait à un suicide économique. Un pas positif très important a été fait dans la bonne direction; il mérite d'être suivi.

ANNEXE

ANNEXES

A. ouverture du séminaire à Moundou et à Sarh

- A.1 Discours d'ouverture du séminaire par l'USAID
- A.2 Discours d'ouverture du séminaire par MM les Préfets

B. introduction à l'évaluation du séminaire

C. séminaire de Moundou

- C.1 Motion de remerciement par les participants
- C.2 Recommandations
- C.3 Discours de clôture par M. le Préfet
- C.4 Evaluation du séminaire par les participants
- C.5 Liste des participants

D. séminaire de Sarh

- D.1 Recommandations
- D.2 Discours de clôture par M. le Préfet
- D.3 Evaluation du séminaire par les participants
- D.4 Liste des participants

E. liste des documents distribués

F. programme du séminaire

G. copie de certificat de participation

H. formulaire du questionnaire d'évaluation

A-Ouverture du séminaire à Moundou et Sarh

A.1

**Introduction du séminaire pour
le compte de l'USAID à Moundou**

M. Le Préfet

Chers Invités

Mesdames et Messieurs les Séminaristes

L'USAID est très satisfait que le séminaire auquel vous avez le privilège de participer se déroule dans un centre de dynamisme économique qu'est Moundou. Il symbolise l'intérêt de cet organisme de soutenir la plus grande participation de partenaires à la base au processus de libéralisation du commerce de produits agricoles.

C'est indiscutable que le Tchad a un potentiel agricole énorme, mais, nous sommes convaincus également qu'un cadre libéral peut assurer une meilleure rentabilité et productivité de ces ressources stratégiques.

C'est pour cela que depuis quatre(4) années l'USAID a consenti de mettre en place deux financements de projets importants et complémentaires dans le secteur Agricole; l'un destiné à la commercialisation des produits Agricoles et au transfert de technologies, et l'autre aux réformes politiques agro-commerciales.

C'est au titre de ce dernier qu'à lieu le présent séminaire auquel le Gouvernement Tchadien a accordé une attention particulière; cela nous reconforte énormément par ce que cette attention traduit sa politique de désengagement de l'Etat pour que l'initiative privée s'implique davantage dans l'accumulation des richesses pour le bien-être des populations Tchadiennes.

Libéraliser la circulation des produits Agricoles sur le plan intérieur et à travers les frontières douanières pour des besoins d'export peut rencontrer de prime abord beaucoup de réticence pour ne pas dire résistance.

Nous sommes très heureux de constater qu'aujourd'hui un grand pas positif vient d'être accompli avec la promulgation de la LOI de Finances 1995 qui supprime à l'exception de la redevance statistique tous les droits et taxes intéressés par le tarif des douanes en vigueur et frappant les produits Agricoles à l'exportation.

C'est l'écho le plus sonore d'un autre texte pris antérieurement, sur le plan interne, notamment le décret 304/PR/93 du 8 Juin 1993 supprimant les barrières sur l'ensemble du territoire National.

Ces deux mesures sont donc à applaudir et devraient recevoir l'application la plus diligente de la part des autorités chargées de la gestion économique et administrative au niveau décentralisé du Pays.

Pour conclure, le séminaire d'aujourd'hui devrait contribuer, nous en sommes convaincus, à l'information et à la sensibilisation d'un public plus large aux réformes politiques nationales et sous régionales (du domaine de l'UDEAC) en cours tendant à promouvoir la libéralisation du commerce des produits agricoles.

Chaque participant et participante est invité à donner le meilleur de lui-même et d'elle-même pour enrichir ce processus d'une manière libre et responsable.

Je vous remercie

A.1

**Introduction du séminaire pour
le compte de l'USAID à Sarh**

M. Le Préfet

Chers Invités

Mesdames et Messieurs les Séminaristes

L'USAID est très satisfait que le séminaire auquel vous avez le privilège de participer se déroule dans un centre d'importance économique qu'est Sarh. Il symbolise l'intérêt de cet organisme de soutenir la plus grande participation de partenaires à la base au processus de libéralisation du commerce de produits agricoles.

C'est indiscutable que le Tchad a un potentiel agricole énorme, mais, nous sommes convaincus également qu'un cadre libéral peut assurer une meilleure rentabilité et productivité de ces ressources stratégiques.

C'est pour cela que depuis quatre(4) années l'USAID a consenti de mettre en place deux financements de projets importants et complémentaires dans le secteur Agricole; l'un destiné à la commercialisation des produits Agricoles et au transfert de technologies, et l'autre aux réformes politiques agro-commerciales.

C'est au titre de ce dernier qu'à lieu le présent séminaire auquel le Gouvernement Tchadien a accordé une attention particulière; cela nous reconforte énormément par ce que cette attention traduit sa politique de désengagement de l'Etat pour que l'initiative privée s'implique davantage dans l'accumulation des richesses pour le bien-être des populations Tchadiennes.

Libéraliser la circulation des produits Agricoles sur le plan intérieur et à travers les frontières douanières pour des besoins d'export peut rencontrer de prime abord beaucoup de réticence pour ne pas dire résistance.

Nous sommes très heureux de constater qu'aujourd'hui un grand pas positif vient d'être accompli avec la promulgation de la LOI de Finances 1995 qui supprime à l'exception de la redevance statistique tous les droits et taxes intéressés par le tarif des douanes en vigueur et frappant les produits Agricoles à l'exportation.

C'est l'écho le plus sonore d'un autre texte pris antérieurement, sur le plan interne, notamment le décret 304/PR/93 du 8 Juin 1993 supprimant les barrières sur l'ensemble du territoire National.

Ces deux mesures sont donc à applaudir et devraient recevoir l'application la plus diligente de la part des autorités chargées de la gestion économique et administrative au niveau décentralisé du Pays.

Pour conclure, le séminaire d'aujourd'hui devrait contribuer, nous en sommes convaincus, à l'information et à la sensibilisation d'un public plus large aux réformes politiques nationales et sous régionales (du domaine de l'UDEAC) en cours tendant à promouvoir la libéralisation du commerce des produits agricoles.

Chaque participant et participante est invité à donner le meilleur de lui-même et d'elle-même pour enrichir ce processus d'une manière libre et responsable.

Je vous remercie

A.2

**Discours d'ouverture de Mr le
Prefet du Logone
Occidental et de Mr. le Prefet du
moyen chari.**

Mesdames et Messieurs les Séminaristes,

La scène internationale connaît de profonds changements et force les pays, petits et grands, à des réajustements constants au regard des enjeux et défis qui menacent la survie des nations et économies.

Notre pays le Tchad qui est essentiellement agricole doit faire face à ces terribles enjeux de survie. Le plus diligemment il s'y attèle, le mieux il garantit ses chances de succès dans cette Mondialisation forcenée.

Le séminaire auquel vous participez aujourd'hui témoigne de cette attitude d'engagement et sérieuse préparation du pays. Durant trois jours vous passerez en revue les facteurs contraignants de l'environnement règlementaire de la commercialisation des produits de notre agriculture qui représente plus de quarante pour cent (40%) du produit interieur brut (P.I.B). Vous voyez la forte dépendance et la précarité de notre économie sur le facteur agricole qui constitue donc le vecteur le mieux qualifié pour relancer notre économie vers une croissance durable dans un cadre libéral.

Je perçois la justesse du but recherché. Il faut que chacun de nous partage la responsabilité de libéraliser le commerce de nos produits agricoles. Les bénéfices immédiats sont incalculables, mais le plus probant est l'accroissement de la production pour l'autosuffisance alimentaire tant voulue et proclamée. La diversification des produits et l'amélioration de leur qualité sont d'autres bénéfices insufflés par la libération des échanges commerciaux. Pourrait-on véritablement résister à cet enjeu qui nous interpelle tous et nous intéresse tous parce que notre mieux-être est impliqué directement.

Sensibilisation d'un public plus large aux réformes politiques Nationales et sous regionales (du domaine de l'UDEAC) en cours tendant à promouvoir la libéralisation du commerce des produits agricoles.

Chaque participant et participante est invité à donner le meilleur de lui-même et d'elle-même pour enrichir ce processus d'une autre manière libre et responsable.

Je vous remercie.

B. INTRODUCTION SUR L'EVALUATION DU SEMINAIRE PAR LES PARTICIPANTS

Pour vérifier le degré de participation, d'anticipation et d'acceptation du séminaire par les bénéficiaires directs, un questionnaire d'évaluation leur a été remis dès le deuxième jour des travaux. Ce questionnaire est anonyme pour permettre une expression libre des réponses.

14 questions ont été adressées structurées grosso modo autour des pôles majeurs suivants:

1° **attente**, ce que cherche le participant au travers du séminaire (anticipation): 3 questions(1,2,3).

2° **souhait**, ou la suite que le participant souhaite réserver soit à titre personnel ou institutionnel: 1 question(14).

3° **satisfaction**, quant au déroulement du séminaire: 3 questions(9,10,13).

4° **préférence thématique**: 4 questions(5,6,7,8).

5° **appréciation méthodologique ou style d'animation**: 1 question(11).

6° **durée du séminaire**: 2 questions (4,12).

C.Séminaire de Moundou

C.1 Motion de remerciement

- Considérant le bien-fondé du séminaire sur la réforme des politiques agro-commerciales au Tchad
- Considérant l'intérêt que porte le gouvernement Tchadien sur le bien-fondé des réformes de politiques agro-commerciales au Tchad
- Considérant l'initiative heureuse prise par l'USAID

Nous séminaristes:

Remercions le Gouvernement Tchadien et la CCIAMA pour avoir organisé ce séminaire.

- L'USAID pour son concours financier sans lequel ce séminaire n'aurait pu avoir lieu.
- Les autorités administratives de la localité pour avoir mis à notre disposition des moyens adéquats pour la réalisation de séminaire
- Les encadreurs qui n'ont ménagé aucun effort pour nous apporter leur savoir-faire.

Fait à Moundou le 05/03/95

C.2 Recommandations du Séminaire de Moundou

Dans le cadre du Séminaire sur les réformes des politiques agro-commerciales au Tchad qui s'est tenu du 03 au 05 mars 1995 à Moundou, les seminaristes après avoir suivi les exposés des animateurs et débattu les différents thèmes, se sont répartis en deux commissions :

Commission I :

PRODUCTION ET COMMERCIALISATION DES PRODUITS AGRICOLES

Commission II :

REGLEMENTATION

Les Constats et recommandations sont les suivants :

I CONSTATS

A - Production

1 - absence d'une mise en oeuvre effective des politiques nationales ;

2 - les contraintes :

- climatiques ;
- matérielles, financières et humaines;
- manque de relations dynamiques ;
- absence de contrats

B - Commercialisation

1 - Transport

- coût de transport élevé ;
- dégradation des infrastructures routieres ;
- multiplication de barrières et taxes illimités.

2 - Autres

- insuffisance d'informations sur les demandes de produits ;
- méconnaissance du rôle de la chambre consulaire de commerce par les commerçants ;
- prédominance du commerce informel ;
- insuffisance de moyens de communication ;
- manque de structure d'entreposage et de conservation des produits ;
- impossibilité de transfert de fonds dans la sous-région.

C - Réglementation

1 - Procédure

- le non respect du décret n° 304 supprimant les barrières anarchiques sur l'ensemble du territoire national ;
- l'existence d'une procédure rigoureuse entraînant le développement du secteur informel ;
- que les commerçants étrangers sont beaucoup favorisés par rapport aux nationaux ;
- manque d'organisation et d'entente des commerçants ;
- le non respect de la réglementation douanière relative au transit national par les responsables des bureaux frontaliers.
- le laxisme dans le service du contrôle économique entraînant une confusion entre commerçants et non commerçants.
- l'inexistence de textes et moyens de contrôle pour le service de la protection des végétaux et du conditionnement
- la lenteur dans la délivrance de licences.

2 - Fiscalité

En dépit de la Loi des finances 95 et les notes circulaires ;

- existence des taxes parallèles prélevées par les autorités administratives et traditionnelles.

3 - Cadre juridique

- l'inexistence d'un code et tribunal de commerce et d'un code civil ;
- le laxisme de la chambre administrative.

II RECOMMANDATIONS

A Production

- 1 - concretisation matérielle des politiques nationales pour la promotion des productions ;
- 2 - développer l'irrigation pour la sécurisation des produits agricoles; par la participation des groupements villageois et de subvention de l'Etat.
- 3 - développer la pisciculture au niveau des collectivités villageoises ;
- 4 - multiplier les puits pastoraux et marres artificiels (Ministère de l'Elevage) ;
- 5 - développer la culture fouragère par les collectivités villageoises et les ONG ;
- 6 - faciliter l'accès au crédit déquipement et à l'épargne ;
- 7 - organiser les producteurs en groupement précoopérative ou coopérative (Etat, ONG) ;

- 8 - spécialiser les cadres du développement rural (Ministère de l'Agriculture) ;
- 9 - entretenir de relations dynamiques entre la Chambre de commerce du Tchad, les commerçants et les producteurs (Ministère de l'économie) ;
- 10 - établir des contrats à long terme entre producteurs et commerçants.

B Commercialisation

Transport

- supprimer certaines taxes (BNF) ;
- aménager le réseau routier (Ministère des Travaux publics) ;
- supprimer certaines barrières non autorisées ;

Autres

- rédynamiser la CCIAMA par des moyens pour la production et la diffusion des informations à l'endroit des opérateurs économiques (cotisation des commerçants, centimes additionnelles et autres) ;
- faciliter le glissement de l'informel vers le secteur formel (Administration) ;
- développer les moyens de communication et réduire leurs taxes (TIT, ONPT) ;
- conseiller les coopératives à construire des structures de stockage et de conservation des produits agricoles ;
- libéraliser les transferts des fonds dans la sous-région (les Institutions de l'UDEAC).

C Réglementation

1 - procédure

- faire respecter le décret 304 relatif à la suppression des barrières ;
- alléger la procédure administrative en vue d'encourager les opérateurs économiques pour la promotion du secteur formel ;
- donner préférence aux commerçants nationaux à l'exportation
- encourager les commerçants à mieux s'organiser pour défendre valablement leurs intérêts ;
- faire respecter les lois et réglementations douanières pour permettre aux commerçants de déclarer leurs marchandises dans le bureau de leur résidence ;
- faire respecter l'Ordonnance n°06/PR/84 portant statuts des commerçants ;
- doter le service des protections des végétaux par les textes et moyens adéquats de contrôle ;
- décentraliser le service de commerce extérieur ;

2 - Fiscalité

- appliquer strictement la loi de finances 95 et l'esprit des lettres circulaires n°268/MIS/93 du 25 mars 1993 et n°002/MIS/94 du 17 février 1994 adressées par le Ministre de l'Intérieur aux Préfets, Sous-Préfets, et Chefs des postes administratifs (P.A) relatives aux taxes sur les produits agricoles.

3 - Cadre juridique

- mettre à jour un code de commerce et créer un tribunal de commerce, et accélérer la rédaction du code civil ;
- relancer les activités de la Chambre Administrative.

C.3

Discours de clôture par Mr. le Prefet du Logone Occidental

Mesdames et Messieurs les Séminaristes,

Au sortir d'un séminaire qui a été si intense, on ne peut éprouver qu'un sentiment de satisfaction et de fierté d'avoir contribué assidûment à réfléchir sur un sujet aussi pertinent à l'évolution, j'allais dire à la révolution de l'économie de notre pays.

Comme je le disais dans mon discours d'ouverture de vos travaux, la libéralisation du commerce des produits agricoles est une tâche de longue haleine et exige une mobilisation au coude à coude de chacun de nous quelle que soit notre position. D'ailleurs, son entreprise se dynamise en fonction croissante de la diversité professionnelle des acteurs de développement que nous sommes. Pendant les trois journées vous avez donné la preuve de cette synergie, comme le reflètent les conclusions de vos travaux.

L'assistance extérieur, notamment de l'agence Américaine pour le Développement International (USAID) nous a permis cette heureuse rencontre combien appréciée. Il nous faut, à notre tour, en tant que responsables Tchadiens, en tant qu'opérateurs économiques soucieux du devenir de notre maturité économique, savoir prolonger cette action par nous-mêmes.

Nous avons retenu une grande leçon au cours de nos échanges: Que le capital humain compte avant tout. En disant cela, je n'ai pas pensé à une formule sophistiquée; Plutôt, m'inspirant de l'exemple de votre séminaire je me dis qu'il faille que de bouche à oreille conformément à notre tradition, circuler la nouvelle.

Vous avez été une trentaine à participer au présent séminaire; Ceci constituerait un moyen suffisant pour générer une masse critique au niveau de notre région qui est un parfait pôle de développement.

Des institutions destinées à la promotion des intérêts des opérateurs économiques sont aujourd'hui en mal de relance. Que les premiers concernés se montrent plus entreprenants, plus agressifs pour conquérir leurs droits. La Chambre de Commerce d'Industrie d'Agriculture des Mines et d'Artisanat du Tchad doit devenir leur affaire, puisqu'ils ont choisi la profession des

affaires. Ils n'en voudront qu'à eux-mêmes si la santé de leur Chambre allait de mal en pis; puisque l'Etat s'est tourné résolument vers la politique de son désengagement des secteurs qui ne concernent que le privé. C'est donc, un défi du privé et l'Etat étant disposé à l'accompagner.

Les réglementations peuvent paraître compliquées et d'application difficile au regard de la fiscalité. La solidarité entre le public et privé doit être plus agissante pour mieux comprendre les difficultés et mieux se comprendre pour aller ensemble de l'avant.

Les barrières gardent une certaine rigidité et donnent l'impression de résister aux dispositions du décret 304/PR/93 du 8 Juin 1993. Je me permettrais cet adage qui dit qu'à cœur vaillant, rien d'impossible. C'est pour dire que les intérêts supérieurs du Tchad finiront par triompher. Dans notre circonscription, nous en faisons notre préoccupation constante en dépit des difficultés que nous rencontrons.

Pour un Séminaire qui a été si riche, il ne me serait pas possible de l'épuiser ou de l'enrichir davantage dans un simple discours de clôture. Je me rejouis donc qu'il s'achève si heureusement. Que l'USAID qui n'a jamais cessé de manifester son intérêt pour le développement de notre agriculture, trouve ici, l'expression de notre sincère gratitude pour avoir rendu possible la tenue du séminaire à Moundou. Nos vives félicitations vont aux séminaristes pour avoir été les premiers à être exposés aux réformes fiscal-douanières de l'UDEAC sur le terrain. Nos encouragements soutenus vont aux opérateurs économiques pour toute la peine qu'ils se donnent pour faire connaître nos produits en dehors de nos frontières. Ils sont donc nos valeureux Ambassadeurs.

En souhaitant bon retour ou plutôt bon voyage aux animateurs, je déclare clos les travaux du séminaire sur les réformes des politiques Agro-Commerciales à Moundou.

Je Vous Remercie

C.4 EVALUATION DU SEMINAIRE PAR LES PARTICIPANTS DE MOUNDOU(du 03 au 05 Mars 1995)

Sur les 35 participants, 32 ont effectivement reçu le questionnaire d'évaluation; les 3 autres, en raison de leurs obligations vis à vis du recensement électoral qui se déroulait n'ont pas pu en détenir. 27 ont répondu et ces réponses sont analysées par rapport aux 6 pôles d'intérêts présentés précédemment.

1° attente des participants:

L'expression des attentes s'est apparentée à celle des souhaits. La majorité des participants(24) ont confirmé la satisfaction de leurs attentes, à savoir que le séminaire a été source de connaissances, d'informations sur le commerce des produits agricoles. Les 3 autres n'ont pas donné d'indications, peut-être parce que ne comprenant pas le libellé ou l'objet de la question.

2° souhait ou suite à donner:

3 répondants n'ont pu spécifier leur souhait probablement pour les mêmes raisons évoquées ci-haut. 24 participants ont souhaité une démultiplication ou une continuation à une plus grande échelle du séminaire. Exemples de réponses prises au hasard:

2.1 "sensibilisation par la radio pour mieux informer; multiplication du séminaire".

2.2 "la CCIAMA doit multiplier les rencontres régionales pour une information et sensibilisation rationnelles".

2.3 " multiplication du séminaire pour que les opérateurs économiques connaissent leur droit".

2.4 " que le séminaire soit conduit deux fois par an à l'intention des commerçants tchadiens".

2.5 " qu'il y ait encore un tel séminaire regroupant davantage les opérateurs économiques et les agents de la réglementation".

2.6 "repercussion à grande échelle du séminaire pour toucher un plus grand public".

2.7 "multiplication des séminaires au niveau des provinces envue d'une sensibilisation des opérateurs économiques".

3° satisfaction quant au déroulement du séminaire:

Les séminaristes sont satisfait du déroulement du séminaire; ils estiment dans leur ensemble que la documentation reçue a été consistante et très profitable du point de vue professionnel. les exposés-débats, les travaux en groupe, les échanges entre participants ont ajouté un poids à cette appréciation très positive.

4° préférence thématique:

Même si la réglementation semble avoir reçu une appréciation particulière, tous les thèmes ont reçu un accueil favorable. Ceci peut s'expliquer par le fait que le séminaire a constitué une première dans l'exposition des sujets. Par exemple, c'est pour la première fois que sur le terrain la réforme fiscal-douanière de l'UDEAC a été exposée. Il en est de même pour la CCIAMA qui est restée une institution de la capitale, fermée ou ignorée pour les opérateurs économiques de provinces.

5° appréciation méthodologique ou style d'animation:

Les séminaristes ont unanimement apprécié le style démocratique de l'animation du séminaire. C'est probablement cet ingrédient qui a motivé une évaluation globalement enthousiaste du séminaire à Moundou.

6° durée du séminaire:

Aucun séminariste n'a trouvé la durée adéquate ou suffisante. Ils ont souhaité sa périodicité (2 fois l'an et une semaine) pour rendre le séminaire plus détaillé et accessible à l'hétérogénéité déplorée de niveau des participants. Le séminaire ayant eu lieu en période du jeûne du ramadan le rythme a quelque peu été apprécié négativement.

C.5 Liste des participants au séminaire à Moundou

| Noms et Prénoms | Fonctions |
|-----------------------------------|--|
| 1. Le préfet du logone Occidental | Préfet |
| 2. ABBA ADDA | Sous-préfet adjoint |
| 3. MBAILAO BERAL Moïse | Président du comité de gestion |
| 4. NGAROMILLET Michel | Chef de division développement rural/ONDR |
| 5. BRAHIM BARKA | Chef d'inspection forestière n°7 |
| 6. NEPITIMBAYE NGONIRI | Agent de crédit VITA |
| 7. AKOUYA TCHALET | Chef de circonscription de douanes |
| 8. DOROUM ERNEST | Commerçant |
| 9. MAHAMAT ALI GARBOA | Chef d'inspection régional d'impôts |
| 10. DENERAM THERESE | Commerçante |
| 11. SOLA MADJATOLI | Commerçante |
| 12. RENKIREM MARTINE | Commerçante |
| 13. MBAIOM ALHERE | Commerçante |
| 14. BEASSAI GASTON | MDL/C |
| 15. OUSMANE BAPPA | Commerçant |
| 16. SOUMAHINE OUSMANE | Bureau des douanes |
| 17. YOUSOUF ISSAKHA | Commerçant |
| 18. YOUSOUF MBODOU | Commerçant |
| 19. DJOURDEBE GUEDEUH | Chef de bureau régional Affaires économiques |
| 20. DANZANBE ELYSEE | Chef de base phyto-sanitaire |
| 21. Dr. NDOLNIBE NEGALBAYE | Chef de circonscription élevage |
| 22. DOBON DJETAR | Commerçant |
| 23. TAMAYE ANATOLE | Commerçant |

| | |
|---------------------------|---------------------|
| 24. ALI MAHAMAT ALI | Commerçant |
| 25. DOUMKAM PANPHILE | Commerçant |
| 26. MASSING-OUIGN-PADACKE | Rep. La SCANI. |
| 27. BANYANAN KOSSINGAR | Comlegion Logones |
| 28. SALEH CHAHDO | Commissaire central |
| 29. MILLAMEN SYNTYCHE | Commerçante |
| 30. DABA DOUZOUKKA JULIEN | Journaliste |
| 31. NDOASNGAR GAINGAR | S/D ONDR |
| 32. MBAIOURMADA SARIA | Rep. trésor |
| 33. LAOUMBOR TARDE | Commerçant |
| 34. BEATOUME FRANÇOIS | CCIAMA/DPSO |
| 35. SARIA SILVER | Rep. le S/Préfet |

D. Séminaire de Sarh

D.1 Recommandations du séminaire tenu à SARH

Dans le but de rendre opérationnelles les réformes politiques destinées à libéraliser la commercialisation des produits agricoles afin d'en accroître l'efficacité et la compétitivité, un séminaire d'information à l'intention d'un public élargi (secteur privé et secteur public) a été organisé du 9 au 11 Mars 1995 à sarh.

Des débats et échanges qui ont suivi la présentation des 6 thèmes traités au cours de ce séminaire, il est ressorti deux questions fondamentales, autour desquelles se sont constitués deux groupes de travail:

Groupe 1: Production et commercialisation des produits agricoles

Groupe 2: Réglementation

Rapport de Travail du Groupe I

Thème: Production et commercialisation des produits agricoles.
Le groupe a étudié les produits commercialisables et les a identifiés conformément à la région.
Aussi, le groupe a scindé le thème en :

- Produits agricoles
 - Commercialisation
 - Contraintes
- Suggestions ou recommandation

I Produits agricoles

Dans la production agricole nous avons répertorié les produits qui sont effectivement commercialisés et ceux qui peuvent être promus.

A- Agriculture (par ordre d'importance commerciale)

- Arachides
- Sésame
- Niébé, haricots
- Graines de courge
- Gombo
- Maïs et pénicilaire
- Pois de terre
- Oseille
- Piment

* Sont à promouvoir:

- Soja
- Ignames
- Ails, Oignons (Koumra), produits de maraîchage
- Tomates séchées
- Riz
- Bananes
- Anarcades
- Melon
- Aubergines séchées

B- Elevage

- Bovins
 - Ovins
 - Caprins
 - Porcs
- #### * Sont à promouvoir:
- Cheval
 - Ane
 - Volaille

C- Eaux et Forêts

- 1° / produits de cueillette
- Karité
 - Néré
 - Tamarin
 - Huile de Caïlcédrat
 - Gomme arabique
 - Miel

- 2°/ Autres
 - Poissons
 - Peaux de reptiles
- D- Artisanat
 - Nattes
 - Calebasses
 - Canaris
 - Objets d'art

II- Commercialisation

De tous les produits énumérés, il en est qui sont vendus à de bons prix à l'intérieur comme à l'extérieur mais il y a des contraintes liées tant à la production qu'à la commercialisation

III- Contraintes

A- A la production

1°/ Produits de l'agriculture

- Aléas climatiques
- Coût élevé des intrants
- Insuffisance de politique promotionnelle des produits vivriers
- Manque de formation et insuffisance d'information
- Manque des produits de protection des plantes cultivées
- Insécurité des planteurs
- Manque d'organisation et de planification au niveau du producteur

2°/ Elevage

- Manque de mise en oeuvre effective de la politique d'infrastructure de transhumance (puits, pistes, sanitaires)
- Coût élevé des produits vétérinaires
- Sensibilisation et information des éleveurs pour la vaccination du bétail;
- Manque de stimulation pour le petit élevage

3°/ Eaux et Forêts

- Manque d'une prise de conscience à divers niveaux de la protection de l'environnement (culture extensive, déboisement, feu de brousse)
- Utilisation abusive des filets à mailles prohibées

4°/ Artisanat

l'inexistence du tourisme comme client potentiel au Tchad, bloque le développement de l'artisanat de la région.

B- A la commercialisation

- Enclavement de la région par l'inexistence des routes praticables en toutes saisons;
- Excès des taxes sur les produits à la sortie
- Barrières excessives tant à l'intérieur qu'à l'extérieur;
- Manque d'institutions financières qui favorisent l'accord des crédits

- Manque d'information sur les marchés et les prix
- Manque d'organisation dans les collectes et les stockages (au point de vue quantité et qualité)
- Insécurité pour le déplacement des opérateurs et leurs biens
- Manque d'infrastructure pour l'exportation de la viande (aéroport, chambre froide)

IV- Recommandations

- Instaurer la sécurité pour la production et la commercialisation
- Mettre en place un système de crédit à la production et à la commercialisation
- Entretien des infrastructures de transport
- Réhabiliter la SIVIT pour une exportation adéquate de la viande et du traitement du sous-produit
- Organiser des séminaires analogues au profit des opérateurs de la région

L'examen du thème sur la réglementation a permis d'identifier les "obstacles" liés aux lois et textes en vigueur rendant leur application difficiles:

Les constats suivants ont été faits:

- De manière générale, il y a non application et manque de diffusion des textes et lois favorisant la promotion du commerce libéral
 - L'ordonnance n°06/PR/84 du 12 avril 84 portant statut des commerçant, catégorie exportateur ne favorisent pas l'évolution des activités commerciales.
- La complexité de la procédure d'obtention de l'autorisation d'import-export.
- L'ordonnance n°06/PR/84 n'est pas suivi d'un décret d'application
- Ainsi, pour la promotion du commerce libéral au Tchad, le groupe propose:
- Une large diffusion et l'application effective des textes et lois et particulièrement
 - . La loi n°001/PR/95 relative au budget général
 - . La loi n°036/PR/94 portant réglementation de commercialisation du bois
 - . L'ordonnance 25/PR/92 et son décret d'application relatif au mouvement associatif et coopératif
 - . Les notes 268/MIS/SE et 551/MF/SE/DG/92 relatives au prélevement des taxes sur les produits agricoles.
 - . Le décret 304/PR/93 portant suppression des barrières.
 - La mise en place d'une structure légère de suivi de l'application effective des textes au niveau de la préfecture et des sous-préfecture composée des OE et des chefs des services publics, parapublics et ONG.
 - Que les "centimes additionnelles" prélevés par les impôts soient reversés par le trésor Tchadien à la Chambre de commerce d'industrie, d'agriculture de Mines et d'artisanat, ceci pour lui permettre d'être plus, efficace sur le terrain et créer une antenne

de la chambre au MC

- Que le MET sorte un décret d'application de l'ordonnance 006/PR/84 et que le taux d'obtention de l'autorisation administrative d'import-export soit aboli délèguer le pouvoir de livrer les autorisation d'exportation aux services compétents des provinces
- Que les taxes soient fixées par les lois de finances plutôt que par arrêtés ministériels et notes de services
- Que les ministres de la defense et de l'intérieur veillent à l'application intégrale des textes du décret 304/PR/93
- Que les départements ministériels tiennent compte des spécifités de chaque région dans la fixation des taxes.
- Que les Opérateurs économiques se rapprochent des services techniques et de la chambre de commerce CCIAMA pour des conseils.
- Que le ministère de l'information et autres services favorisent la diffusion, des textes et lois au bénéfice du public.

Fait à Sarh le 11/03/95.

D.2

**Discours de clôture Par M. le
Prefet du Moyen-Chari.**

Mesdames et Messieurs les Séminaristes

Votre participation massive au présent séminaire qui s'achève témoigne de la pertinence de son objet comme je vous le disais à l'ouverture de vos travaux il y a trois jours.

La libéralisation du commerce des produits agricoles au Tchad n'est pas une mode; c'est une nécessité économique qui s'impose à nous tous; producteurs et commerçants, et agents de l'administration, depuis les autorités administratives jusqu'au niveau technique.

Une alliance doit se nouer entre nous pour que nos produits Agricoles dont nous dépendons pour notre sécurité alimentaire deviennent également facteurs de notre sécurité économique.

Les exemples abondent sur la scène internationale qui, nous rappelleront continuellement que beaucoup de grandes nations ont acquis leur suprématie en transformant leur Agriculture. Nous nous affranchirons donc de l'aide alimentaire en élevant notre Agriculture à un seuil de productivité supérieur et de manière permanente par un effort soutenu de commercialisation diversifiée de ses fruits.

Ici dans notre région des initiatives fort louables d'entrepreneurs excellent dans la recherche des produits commercialisables au déla de nos frontières. L'initiative la plus citée, et on vous l'a évoquée au cours de votre séminaire, concerne le Soja.

D'autres sont en chantier prouvant que notre sol peut, par la force d'effort et non d'attentisme béat, nous offre tout ce que nous lui demanderons sérieusement pour, à la fois nous nourrir et investir.

L'Etat ne se lasse pas de prendre des mesures de réformes. On constate malheureusement que celles-ci rencontrent des difficultés d'application sur le terrain. Le décret 304/PR/93 du 08 Juin 1993 était destiné à faciliter la libre circulation des citoyens ainsi que de leurs biens y compris ceux qu'ils destinent à la commercialisation. Des intérêts égoïstes le contrecarrent jusqu'à ce jour au point que nos courageuses femmes ont du mal à livrer pourtant en petites quantités du miel ou de l'huile de Karité sur le marché. Et pourtant on nous apprend que ces produits font l'objet de transaction sur le marché international.

L'ignorance serait donc le mal de nos pays sous-développés qui

fait que nous méconnaissions à tort nos intérêts au point de nous mettre au service de notre propre appauvrissement. Je reste convaincu que l'intérêt supérieur de la nation triomphera.

Vous avez fini votre séminaire. J'aimerais cependant vous demander une chose à chacun d'entre vous: devenez à partir de cette rencontre qui nous a été rendue possible grâce au concours apprécié de l'USAID, le semeur de la bonne nouvelle, à savoir que la commercialisation libre de nos produits agricoles peut nous enrichir, peut apporter prospérité à notre pays. Nous Africains sommes de tradition orale. Nous porterons alors de bouche à oreilles le message pour le cercle vicieux.

A chacune et à chacun mes félicitation pour la perspicacité exercée dans la réflexion collective pour des recommandations d'actions si réalistes. Soyez-en les premiers défenseurs.

Que l'USAID qui a tant de fois manifeste son aimable coopération en ce domaine si vital qu'est l'Agriculture pour notre économie trouve ici encore une fois l'expression de notre profonde gratitude.

Nos vifs remerciements aux animateurs du séminaire tout en leur souhaitant bon voyage. Je déclare clos les travaux du séminaire de Sarh sur les réformes agro-commerciales.

Je Vous Remercie.

D.3

EVALUATION DU SEMINAIRE PAR LES
PARTICIPANTS DE SARH (09-11 Mars 1995)

1. ATTENTE : 33 participants ont répondu à l'évaluation.

Les attentes des participants au séminaire à Sarh sont très variées et notre analyse en fait ressortir 6(six) catégories.

1.1 La première concerne les RAS ou la manifestation nulle d'attente. Au total 8(huit) soit 24% se conforment à cette catégorie assez significative pour laisser 25 attentes expressives soit (76%) .

1.2 La deuxième catégorie expose une série d'attentes de surprise plutôt agréable .

C'est d'avantage une expression d'impression de type ex-post qui confirme que les bénéficiaires ont reçu plus que ce qu'ils attendaient. Ils n'y croyaient peut être pas. Quelques exemples pouvant édifier sur cette catégorie:

1.2.1 "Mes attentes sont de simples prises de contact avec les responsables des services sylvo-agro-pastoral et fiscal-économique du Moyen Chari sans toutefois m'attendre à des choses si importantes."

1.2.2 "Le séminaire m'a apporté beaucoup des idées précises que je n'ai jamais rencontrées".

1.2.3 "Je ne m'attendais pas à un échange d'idées aussi pareille".

1.2.4 "Je croyais assister à des discours mais les explications pendant le séminaire étaient profitables".

1.2.5 "Je ne croyais pas du tout que ce séminaire allait être pour moi une découverte des maux entravant l'épanouissement du développement rural du Tchad".

1.3 La troisième catégorie concerne ceux qui ont compris à quoi et à qui le séminaire est destiné: Recevoir des informations économiques et réglementaires et être formé afin d'orienter leurs activités commerciales agricoles, pour les développer, les diversifier et mieux défendre leurs intérêts.

Une douzaine(12) soit 36% d'attentes s'exprime de la manière suivante:

1.3.1 "avoir une arme, être informé".

1.3.2 "Une banque des données économiques et disponibles pour une meilleure utilisation."

1.3.3 "La production et la commercialisation des produits agricoles".

1.3.4 "Nous attendions du séminaire la divulgation des données ayant trait à l'exercice du métier d'opérateur économique. Le soutien de la CCIAMA comme porte-parole des autorités compétentes concernées."

1.3.5: "Le séminaire m'a permis de circonscrire le phénomène de production des vivriers jusqu'à sa commercialisation".

1.3.6 "être informé et formé".

1.4 La quatrième catégorie exprime une attente particulière pour la mise en place des textes de réformes en cours pour redresser et améliorer la situation. 2 attentes s'inscrivent au titre de cette catégorie.

1.5 La cinquième catégorie affirme que le séminaire a atteint son but. 3 attentes se conforment à cette catégorie.

1.6 La sixième catégorie singularise une (1) attente qui se préoccupe des problèmes que rencontrent les opérateurs économiques à l'extérieur à savoir "que le séminaire s'étende sur les problèmes que rencontrent les opérateurs à l'extérieur du Pays".

2. SOUHAIT

Notre analyse a permis de structurer les souhaits en cinq catégories.

2.1 La première catégorie renferme 5(cinq) soit 15% des souhaits à manifestation nulle d'expression ou de type RAS.

2.2 La deuxième catégorie où se trouvent 6(six) soit 18% de souhaits expriment des actions d'initiative personnelle des participants pour informer, sensibiliser, former d'autres pour transmettre les enseignements du séminaire. Des exemples: 2.2.1: "informer, sensibiliser, former mon organisation par ce que j'ai reçu de ce séminaire"; 2.2.2: "...Je veux que ça soit une semaine comme ça on peut mieux expliquer aux alentours de nous..."; 2.2.3: "J'essaierai de faire une large diffusion auprès des organisations de base par le biais des fédérations des mouvements associatives et coopératives dans la sous-préfecture de Moïssala".

2.3 La troisième catégorie exprime une initiative d'action personnelle autre que de diffusion. L'unique souhait de cette catégorie prévient "que les responsables de la chambre consulaire ne soient pas surpris de me voir un beau jour débarqué à la chambre consulaire pour de plus amples renseignements concernant la commercialisation des ces produits (agricoles)".

2.4 La quatrième catégorie de souhaits exprime une initiative d'action institutionnelle de diffusion privilégiant parfois la Radio(RNT) ou recommandant "la constitution d'équipes de restitution des connaissances acquises lors du séminaire au niveau de chaque structure concernée"; le souhait qui semble caractériser de manière globale cette catégorie s'énonce en ces termes: "ce séminaire ne doit par seulement intéresser les opérateurs économiques mais des hommes de toutes les couches. Car il est très

riche en informations et ces informations reçues pourraient être vulgarisées par des éducateurs, par la presse, par des associations ou regroupements, par des autorités administratives, politiques, militaires, etc. L'élargissement de ce séminaire au niveau préfectoral, communal, cantonal et l'interprétation en langues pour mieux sensibiliser...". Cette catégorie est la plus importante parce que 16(seize) souhaits soit 48% en sont concernés.

2.5 La cinquième catégorie ou 5(cinq) souhaits soit 15% sont rassemblées concerne des actions institutionnelles particulières autres que la diffusion ou la sensibilisation.

Par exemple 2.5.1.:" Que les choses ont effectivement changé afin que l'Etat joue son rôle d'arbitre et que les opérateurs économiques ait son intérêt personnel";

2.5.2:"... Ce séminaire serait profitable dans la mesure où il répond à nos préoccupations surtout dans le domaine de l'élevage. Ceci dit nous demandons l'élargissement du projet élevage surtout dans le domaine des forages des puits dans les lieux du pâturage car l'eau des marigots n'est pas du tout favorable au développement de l'élevage."; 2.5.3:" Le séminaire est une bonne initiative, il faut un suivi au Moyen-Chari."

3. SATISFAIT

L'élément satisfaction est examiné suivant essentiellement cinq facteurs dont un concerne la profitabilité professionnelle du séminaire, c'est-à-dire ce que le séminaire a globalement contribué à la profession du participant, d'une part, et quatre autres, facteurs décrivant les grandes articulations du déroulement du séminaire, d'autre part.

En rapport à ces facteurs, il se dégage que la documentation a contribué énormément à la qualité du séminaire au point que l'on peut assumer que la qualité ou la profitabilité du séminaire a été fonction de ce facteur déterminant. Les participants ont noté très favorablement la documentation et la valeur professionnelle du séminaire dans les proportions respectives de 75% et 69% . Les exposés-débats ont été notés très favorablement par 51% des participants.

Les travaux de groupes dans la notation supérieure" très profitable " a reçu cette mention de la part de 24% des participants.

Dans le créneau de la notation "profitable" ce sont les échanges entre participants qui dominent avec 33% des participants qui lui ont attribué cette valeur, suivent successivement les travaux de groupes qui se trouvent en ex-aequo avec les exposés-débats avec 27% chacun, la valeur professionnelle du séminaire avec 18% alors que la documentation se trouvant avec 9% seulement ayant toutefois ravi la première place à l'échelle supérieure de la notation. D'ailleurs concernant ce facteur documentation, il convient de relever que un seul participant l'a trouvé "pas du tout

profitable"; cette notation s'explique par le fait que ce participant n'a pas reçu de documentation et a dû ressentir une certaine frustration. Par contre, il est parfaitement compréhensible que les documents n'étaient prévus que pour 35 participants au lieu de 38 qui ont effectivement suivi le séminaire.

Esperons que ce tort sera rectifié la prochaine fois.

Pour finir l'analyse de la satisfaction: 9% des participants ont trouvé les travaux de groupes peu profitables, 12% ont ainsi caractérisé les échanges entre participants et seulement 2 participants ont trouvé les échanges entre participants pas du tout profitables.

Globalement le séminaire a donné satisfaction aux participants du point de vue de sa relation professionnelle et il ressort que la documentation en particulier a contribué à cette qualité suivie des exposés-débats. Des échanges entre participants et les travaux de groupes sont venus en renfort appréciable.

4. PREFERENCE THEMATIQUE

La préférence thématique peut s'apparenter à la limite à la préoccupation des participants quand on passe en revue l'attention relative qu'ils ont accordée aux thèmes présentés. La préférence marquée n'est pas exclusive parce que plusieurs participants ont été sensibles à tous les 6 thèmes à la fois et dans la plupart des cas plus d'un thème a été retenu comme faisant l'objet d'attention ou de préoccupation. Les pourcentages qui sont affichés aux différents thèmes ont donc plutôt un caractère absolu.

TABLEAU DE PREFERENCE THEMATIQUE A SARH

| Thèmes | Nombre de voix | Pourcentage |
|---|----------------|-------------|
| Marché libéral | 11 | 33 |
| Commercialisation des produits | 17 | 52 |
| Opportunité et pratique commerce export | 14 | 42 |
| Rôle CCIAMA | 10 | 30 |
| Taxes internes et externes | 11 | 33 |
| Règlementation | 18 | 55 |

On peut conclure que, autant les participants sont intéressés par la commercialisation, autant la réglementation constitue leur principale préoccupation.

**5. APPRECIATION METHODOLOGIQUE
ou de style d'animation du séminaire.**

31 participants sur 33 soit 94% ont reconnu une méthode démocratique contre seulement 6% style laisser-faire qui s'apparente par ailleurs au premier mode faisant conclure que l'ambiance du séminaire était globalement démocratique. Ce qui a pu peut-être contribuer en partie à la satisfaction globale des participants.

6. LA DUREE DU SEMINAIRE

17 participants soit 52% ont trouvé la durée insuffisante avec un participant qui l'a caractérisée de très insuffisante et un autre se plaignant de la chaleur et qu'un autre n'avait aucune opinion sur la durée. 13 participants soit 39% ont déclaré parcontre la durée adéquate. Pour étayer l'insuffisance certains ont suggéré une semaine, d'autres ont souhaité une fréquence de deux fois l'an la tenue du séminaire à des fins de sensibilisation élargie.

D.4 Liste des participants au séminaire à Sarh

| Noms et Prénoms | Fonctions |
|-------------------------------|--|
| 1. Le Préfet du Moyen-Chari | Préfet |
| 2. SEINGOUL LUCIENNE | Libraire |
| 3. TCHANGUIZ VATANKHAH | Coopérative Univers |
| 4. MBAITAGA EVELINE | commerçante |
| 5. ASSIRA DIRO SIMONE | OFT |
| 6. MBATALTA ODETTE DJIMET | Commerçante |
| 7. MADJASTAN TOUGONDJIDE RAA | SG/ APIA |
| 8. ISSEINI MAHAMAT | ABATTOIR DE SARH |
| 9. OYAMTANGAR PIERRE | Maraicher |
| 10. TAO HINDABO | Chef de bur. régional |
| 11. DJIMRATAN BANG-HOMBAYE | Affaires économiques |
| 12. DJIKOLOUM JACOB | Chef d'inspection impôts Bureau des douanes |
| 13. OUEIBIGUE GUEDNA | Transitaire en douane |
| 14. BOURNEBE YADDOU | Chef d'inspection forestière |
| 15. Dr. BOUZABO PATCHILI | Chef circonscription élevage |
| 16. MAHAMAT TAHIR AHMAT | Fondé de pouvoirs trésor |
| 17. NGUEDI NIETEOUROU | Directeur régional/CFPA |
| 18. LAOUHOUNBE TARMAI | Chef ferme MOUSSAFOYO |
| 19. ALLAESSEM MBELI | Commerçant |
| 20. BOURMA ALI | Chef d'agence sté nationale de transport express |
| 21. MAHAMAT NOUR ZAKARIA | Commerçant |
| 22. ABDOULAYE CHOUAH | Transitaire |
| 23. RASSEMBAYE MONHOTONGAR | Chef circonscription ONDR |
| 24. NGAR-ONE REOUTOU NGAROROU | Crédit vivrier Est |

| | |
|--------------------------------------|------------------------------------|
| 25. NDOMNAIBAYE ALLAH-DOUKAM | Rep S/Préfet |
| 26. CNE KOUMADIMADJI YAMBANG BERNARD | Comlégion n°4 Sarh |
| 27. LT. NDINBAYE SOU NORBERT | Officier Tech. leg. gendarmerie |
| 28. SANADJI MARANTE | Chef circonscription douanes |
| 29. KEDIGUI TAROUM | Trèsorière BCEMC |
| 30. YANKOYOUN RACHEL | Sécré. ACM |
| 31. MARIE GANG-NATAN | Coordinatrice ACDC |
| 32. ASSINGAR ELISABETH | Sécré. ACDC |
| 33. NARYAM SILEIMAN | Commerçant |
| 34. MEKONYO BANHIGUEL | Chef de base phyto-sanitaire |
| 35. SAR-BATNA KLADJIM | Conseiller BRA |
| 36. NDEM LOUBA-HO-SAIN | APICA |
| 37. LAOKOLE DEDJOGUERE | APICA |
| 38. GORITE IVONNE | OFT |
| 39. GUEMDJE MBAYAN | Commissaire central |

E. liste des documents distribués

- E.1 Bénéfices commerciaux des réformes politiques destinées à la libéralisation des marchés des produits agricoles au Tchad.
- E.2 Vue d'ensemble sur l'exportation des produits agricoles au Tchad.
- E.3 Etude sur les taxes à l'exportation des produits agricoles.
- E.4 La loi de finances 1995 du 18 janvier 1995.
- E.5 Les tarifs des douanes applicables au Tchad.

Moundou: Fevrier 95
Sarh: Mars 95

Parrainage: AGENCE AMERICAINE POUR LE DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL(USAID)
MINISTERE DU PLAN ET DE LA COOPERATION(MPC)
MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DU TOURISME(MET)

Maitre d'oeuvre: CHAMBRE DE COMMERCE D'INDUSTRIE D'AGRICULTURE DES MINES ET D'ARTISANAT DU TCHAD(CCIAMA)

| CALENDRIER | THEMES | INTITULES | PRESENTATEURS |
|---------------------|--------|--|--------------------|
| <u>Premier jour</u> | | | |
| 8:00 | | Arrivee des participants | |
| 8:15 | | Arrivee de Monsieur le Prefet | |
| 8:20 | | Introduction du seminaire pour le compte de l'USAID | |
| 8:30 | | Ouverture du seminaire par M. le Prefet | |
| | | SUSPENSION | |
| 9:05 | | Presentation des participants | |
| 9:15-9:30 | | Presentation des objectifs du seminaire et le calendrier | |
| 9:30-10:15 | 1 | LE MARCHÉ LIBÉRAL ET SES AVANTAGES | BAMBE DANSALA |
| 10:15-11:00 | | DEBATS | M. SENOUSSE Cherif |
| 11:00-11:15 | | PAUSE CAFE | |
| 11:15-11:45 | 2 | COMMERCIALISATION DES PRODUITS AGRICOLES AU TCHAD | BAMBE DANSALA |
| 11:45-12:30 | | DEBATS | |
| 12:30 | | SUSPENSION DEJEUNER LIBRE | |
| 14:30-15:15 | 3 | OPPORTUNITES ET PRATIQUE DU COMMERCE EXPORT AU TCHAD | DINGAMYO MBAO |
| 15:15-16:15 | | DEBATS | |
| 16:15-16:30 | | PAUSE | |
| 16:30-17:00 | | RESUME DES TRAVAUX | |

Deuxieme jour

| | | | |
|-------------|---|---|---------------|
| 8:30-9:45 | 4 | ROLE DE LA CCIAMA DANS LA PROMOTION DU COMMERCE SOUS-REGIONAL ET INTERNATIONAL | DINGAMYO MBAO |
| 9:45-10:00 | | PAUSE | M.SENOUSSE CH |
| 10:00-11:00 | | DEBATS | |
| 11:00-11:45 | 5 | REGLEMENTATIONS AFFECTANT LES REFORMES VISANT LA LIBERALISATION DU COMMERCE DES PRODUITS AGRICOLES AU TCHAD : LA LOI DES FINANCES 95 LE TARIF DOUANIER ETC. | BAMBE DANSALA |
| 11:45-12:30 | | DEBATS | |
| 12:30 | | SUSPENSION DEJEUNER LIBRE | |
| 14:30-15:00 | 6 | LES TAXES INTERNES ET EXTERNES SUR LE COMMERCE DES PRODUITS AGRICOLES | BAMBE DANSALA |
| 15:00-16:00 | | DEBATS | |
| 16:00-16:15 | | PAUSE | |
| 16:15-16:30 | | RESUME DES TRAVAUX | |
| 16:30-17:00 | | MISE EN PLACE DES GROUPES | |

Troisieme jour

| | | |
|-------------|--|---|
| 8:30- 10:30 | | TRAVAUX DES GROUPES: ELABORATION DES STRATEGIES |
| 10:30-10:45 | | PAUSE |
| 10:45-12:30 | | POURSUITE ET FINALISATION DES TRAVAUX |
| 12:30 | | SUSPENSION DEJEUNER LIBRE |
| 14:30-15:30 | | ADOPTION DU RAPPORT GENERAL |
| 15:30-15:45 | | PAUSE |
| 15:45-16:00 | | EVALUATION |
| 16:00-16:30 | | SUSPENSION |
| 16:30 | | CLOTURE |

61

CHAMBRE DE COMMERCE D'INDUSTRIE
D'AGRICULTURE DES MINES ET
D'ARTISANAT DU TCHAD
(CCIAMA)

47

AGENCE AMERICAINE POUR
LE DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL
AU TCHAD (USAID)

SEMINAIRE SUR LES REFORMES DE POLITIQUES AGRO-COMMERCIALES AU TCHAD

CERTIFICAT DE PARTICIPATION

M _____

a participé au Séminaire sur les réformes
des Politiques Agro-Commerciales au Tchad
qui s'est tenu à Moundou du 03 au 05 Mars 1995.

Ce certificat lui est délivré pour servir et valoir ce que de droit.

Moundou, le 05 Mars 1995

Pour La CCIAMA

Pour l'USAID

CHAMBRE DE COMMERCE D'INDUSTRIE
D'AGRICULTURE DES MINES ET
D'ARTISANAT DU TCHAD
(CCIAMA)

AGENCE AMERICAINE POUR
LE DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL
AU TCHAD (USAID)

SEMINAIRE SUR LES REFORMES DE POLITIQUES AGRO-COMMERCIALES AU TCHAD

CERTIFICAT DE PARTICIPATION

M _____

a participé au Séminaire sur les réformes

des Politiques Agro-Commerciales au Tchad

qui s'est tenu à Sarh du 09 au 11 Mars 1995.

Ce certificat lui est délivré pour servir et valoir ce que de droit.

Sarh, le 11 Mars 1995

Pour La CCIAMA

Pour l'USAID

H. SEMINAIRE SUR LES REFORMES DES POLITIQUES AGRO-COMMERCIALES
 MOUNDOU-SARH Février et Mars 95

QUESTIONNAIRE D'EVALUATION
 (anonyme)

1. Quels étaient vos attentes par rapport aux buts du séminaire?

2. Les objectifs du séminaire répondaient-ils(ou non) à vos attentes?

oui non s.r

3. Tous les thèmes ont-ils été traités?

oui non s.r

4. La durée du séminaire vous a t-elle semblé:

| Excessive | Adéquate | Insuffisante | SR |
|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

5. La conception générale du programme correspond-elle à l'objectif du séminaire?

6. Les contenus sont-ils accessibles aux participants?

7. Quels sont les éléments du programme qui vous ont le plus intéressé?

8. Vos remarques et suggestions sur le contenu du séminaire:

| Quels thèmes auraient dû être | dévelop | réduits | supprim | SR |
|-------------------------------|---------|---------|---------|----|
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |

9. La méthode de présentation des différents exposés vous a-t-elle semblé:

- cohérente avec les objectifs:
oui non s.r

- a-t-elle exigé de votre part une participation active:
oui non s.r

- la méthode suivie a-t-elle fait appel à votre expérience:
bcp peu s.r

moyennement pas du tout

10. Par rapport aux profits que vous tirez du séminaire, évaluez les moyens suivants:

| | t.profit | profita | peu prof | pas du t | s.r |
|------------------------|----------|---------|----------|----------|-----|
| Exposés-débats des int | | | | | |
| Travaux de groupes | | | | | |
| Echanges entres partic | | | | | |
| La documentation | | | | | |
| | | | | | |

11. Indiquez le style d'animation du séminaire (cochez la case correspondante)

| | |
|-----------------|--|
| - autoritaire | |
| - démocratique | |
| - laisser-faire | |

12. Organisation matérielle

| | A facilit le travail | peu appro priée | Impressi on négat | SR |
|------------------------------|----------------------|-----------------|-------------------|----|
| - le rythme du travail | | | | |
| - la durée et heures séances | | | | |
| | | | | |

- Précisez votre appréciation.

13. Ce séminaire est-il pour vous, par rapport à votre:

| | T.profitable | profitable | peu pro | SR |
|----------------------------|--------------|------------|---------|----|
| - Activité professionnelle | | | | |
| - Fonction | | | | |
| | | | | |

14. Quelle suite pensez- vous donner à ce séminaire?